



GUIDE PRATIQUE À L'USAGE DES ÉLUS DU LITTORAL FINISTÉRIEN

Les associations de plaisanciers, avec le soutien des services du Conseil Général, ont rédigé le **Guide pratique à l'usage des élus du littoral finistérien** afin de favoriser la mise en place et le fonctionnement des Conseils portuaires, des comités locaux des usagers du port (CLUPP) et des comités locaux des usagers permanents des installations portuaires de plaisance (CLUPIPP).

Ce document sera expédié aux collectivités et associations de plaisanciers par les services du Conseil Général.

Documents

- **Guide pratique à l'usage des élus du littoral finistérien** (PDF - 1.3 Mo)